

la vérité, le Seigneur ayant dit par son prophète : « Et mon jugement éclatera comme la lumière. » *Isa.* II, 5. Plusieurs sont enveloppés d'horribles ténèbres; incapables de voir clairement la nature des choses, ils restent couverts d'une éternelle confusion, et c'est à la fin même qu'ils reconnaissent avoir tenté d'inutiles efforts. Ainsi, nous avons toujours désiré que Jean, naguère évêque de Constantinople, se rendit agréable à Dieu, et nous ne voulions pas croire aux causes de ruine qu'il accumulait dans son aveugle impétuosité. Pour ne pas parler de ses autres crimes, en admettant les Origénistes dans son intimité, en élevant plusieurs d'entre eux au sacerdoce, en affligeant profondément par cet attentat, un pontife d'heureuse mémoire, l'homme de Dieu, cet Epiphane qui brillait entre tous les évêques comme un astre éclatant dans l'univers, il a mérité d'entendre : « Elle est tombée, elle est tombée cette Babylone... » *Isa.* XXI, 9.

2. Sachant donc ce qu'a dit le Seigneur : « Ne jugez pas d'après la face; mais jugez selon l'équité, » *Joan.* VII, 24, ne vous...

LETTRE CXIII.

JÉRÔME A THÉOPHILE.

Il énumère les nombreux empêchements qui ne lui ont pas permis de traduire plus tôt le livre écrit par

cente autem Domino per Prophetam : » « Et iudicium meum quasi lux egredietur, » *Isa.* II, 5, « qui tenebrarum horrore circumdati sunt, nec naturam rerum clarum perspicunt, pudore operuntur aeterno, et casus se habuisse conatus ipso fine cognoscunt. Unde et nos Joannem, qui dudum Constantinopolitanam rexit Ecclesiam, Deo placere semper optavimus; et causis perditionis ejus, in qua ferebatur improvisus, nequaquam credere volumus. Sed ille, ut cetera ejus flagitia taceam, Origénistes in suam recipiens familiaritatem, et ex his plurimos in sacerdotium provelens, atque ob hoc sacras beate memorie hominem Dei Epiphanium, qui inter Episcopos clarum in orbe sidus effulset, non parvo moreore contristans, meruit audire : » *Cecidit, cecidit Babylone.* » *Isa.* XXI, 9.

2. « Scientes ergo dictum a Salvatore : » *Nolle iudicare secundum faciem; sed iustum iudicium iudicate,* » *Joan.* VII, 24, ne quo.

EPISTOLA CXIII.

HERONYMI AD THEOPHILUM.

Multa causatur impedimenta, ob quae librum contra Joannem Chrysostomum a Theophilo scriptum, se-

Theophile contre Jean Chrysostome; puis il loue la doctrine et les pensées de ce livre; il demande grâce enfin s'il n'a pas toujours rendu d'une manière suffisante en latin le sens du grec.

Au bien heureux évêque Théophile, Jérôme.

1. Si je ne vous ai renvoyé que bien tard votre livre traduit en latin, des événements assez connus en sont la cause : l'irruption subite des Isauriens, les ravages de la Phénicie et de la Galilée, les terreurs de la Palestine, et surtout de Jérusalem. Il s'agissait de bâtir des murailles, non des livres. Ajoutez à cela la rigueur de l'hiver, une famine intolérable, pour nous en particulier, sur qui repose le soin d'un grand nombre de frères. Au milieu de toutes ces difficultés, en gagnant, ou, pour mieux dire, en volant sur le repos de mes nuits, j'avancais ma traduction; elle était déjà consignée par écrit et mise au net, je n'avais plus qu'à la collationner, lorsque pendant le carême, je me suis trouvé dangereusement malade, et je foulais déjà le seuil de la mort, si je n'avais été sauvé par la miséricorde du Seigneur et le secours de vos prières. C'était peut-être pour qu'il me fût donné d'accomplir vos ordres, et de traduire le volume éloquent que vous avez ourdi des fleurs de l'Écriture, en m'efforçant de donner à la traduction la grâce de l'original, bien que les chagrins de l'âme, se-

rius sit interpretatus. Tum ejus libri doctrinam, ac sententias laudat, ac veniam precatur, si quando Græcos sensus Latine non satis bene reddiderit.

BEATISSIMO PATRE THEOPHILLO HIERONYMI.

1. Quod tardius Beatitude tuæ latino sermone translatum Librum tuum remitterem, multa in medio impedimenta fecerunt : Isaurorum repentina erupio; Phœnicis Galilæaque vastitas; terror Palestine, præcipue Jerosolymæ; et nequaquam librorum, sed mororum extructio. Ad hoc asperitas hyemis, fames intolerabilis, nobis præsertim, quibus multorum fratrum cura imposita est. Inter quas difficultates lucrativis, et ut ita dicam, furtivis, per noctem operis, crescebat interpretatio, et jam in schedulis tenebatur, cum diebus sanctæ Quadragesimæ scripta ad purum, collatione tantum indigerem, gravissimo languore correptus et mortis limen ingrediens, Domini misericordia et tuis precibus reservatus sum. Ad hoc forsitan ut implerem præceptum tuum, et volumen disertissimum quod Scripturarum floribus textivis, eadem qua a te scriptum est gratia verterem; licet imbecillitas corporis et animi moror ingenii quoque æmone obtuderit, et verba prope cæcus laboria velut quibusdam obticibus retardarit.

joignant à l'infirmité du corps aient émoussé la pointe de l'esprit, ou bien élevé des barrières à la marche du discours.

2. Nous avons admiré dans votre œuvre (1) le bien qu'elle peut procurer à toutes les Églises : s'appuyant sur les témoignages des Livres saints, elle fera voir à ceux qui ne sont pas instruits de ces choses avec quelle vénération ils doivent traiter les objets appartenant au culte et remplir leur ministère à l'autel du Christ, à ne pas regarder les vases saints, les vêtements et les voiles qui servent au mystère de la Passion comme une matière commune, n'offrant aucune signification, dénuée de toute sainteté, à les tenir plutôt, par suite de leur contact avec le corps et le sang du Seigneur, pour dignes de participer au respect dont nous entourons ce corps et ce sang.

3. Recevez donc favorablement votre livre, qui est aussi le mien, je dirai mieux le nôtre : en le favorisant, c'est vous-même que vous favoriserez. Mon intelligence s'est fatiguée au service de la vôtre; j'ai voulu mettre de niveau la pauvreté du latin avec la richesse du grec. Je n'ai pas cependant, comme d'ingénieux interprètes,

(1) Les érudits se demandent encore, après de longues dissertations, quelle est l'œuvre dont il s'agit. Est-ce une des lettres passées dont le prélat Alexandre était si prodigue, qui roulaient sempiternellement sur le même objet, Origène et les Origénistes, comme on a pu le voir par celles que nous avons citées? Est-ce la violente diatribe qu'il publia pour justifier l'un des plus iniques et des plus atroces jugements qui soient consignés dans l'histoire, celui qui lui-même avait provoqué et prononcé contre saint Jean Chrysostome? Encore une fois, nous figurons. Si Jérôme a réellement traduit cette seconde élocution de Théophile, au moins ne dit-il absolument rien dans sa réponse des occasions formelles ni des vagues et longues invectives; rien du célèbre exilé de Constantinople. Il se borne à louer ce qui regarde le bien commun et spirituel des fidèles. C'est le bon sens trop déjà qu'il a su se faire l'apologiste et l'interprète des plus indigestes déclamations. Je ne me charge pas d'expliquer ce mystère. Mais de tout temps on a vu des esprits supérieurs obéir comme des esclaves à des médiocrités intrigantes ou faustiques. Le haute dignité dont Théophile était revêtu ne permettait pas à Jérôme de l'apprécier à sa juste valeur. L'humilité et pieux solitaire rebassant l'écriture en s'inclinant devant le patriarche. Il était bien surtout de pouvoir imaginer ce qui venait de se passer dans le prétendu concile du Chêne.

2. Mirari sumus in opere tuo utilitatem omnium Ecclesiarum, ut discant qui ignorant, eruditi testimonio Scripturarum, qua debeant veneratione Sancta suscipere, et altaris Christi ministerio deservire; sacrosque calices, et sancta velamina, et cetera que ad cultum Dominicæ pertinet Passionis, non quasi inania et sensu carentia sancionum non habere, sed ex consortio Corporis et Sanguinis Domini eadem quo Corpus ejus et Sanguis majestate veneranda.

3. Scypticus igitur Librum tuum, imo meum, et, ut verius loquar, nostrum; cumque mihi faveris, tuis fautor eris. Tibi enim meum sudavit ingenium, et faciundiam græcam latinæ lingue volui paupertate pensare. Neque vero ut disertus interpretet faciant, verbum verbo reddidi, nec adnumeravi pecuniam, quam mihi per partes dederas; sed pariter appendi; ut nihil desit ex sensibus, cum aliquid desit ex verbis. Epistolam autem tuam idcirco in latinum verti, et huic volumini

reduci mot pour mot, je n'ai pas mis une pièce de monnaie sur chacune des vôtres; j'ai tout payé dans l'ensemble, si bien que rien ne manque au sens, s'il existe quelque omission dans les paroles. J'ai traduit en latin votre lettre elle-même, pour la placer en tête du volume, afin que tous ceux qui le liront sachent que je me suis chargé d'un travail au-dessus de mes forces, non par présomption ou témérité, mais sur l'ordre de votre béatitude. Ai-je réussi, je vous laisse le soin d'en juger. Si vous avez à vous plaindre de ma faiblesse, vous pardonneriez à ma bonne volonté.

LETTRE CXIV.

A AUGUSTIN.

Il le salue de nouveau, s'excusant auprès de lui de la liberté de sa première réponse; il rappelle encore leur discussion au sujet de la cource; puis il le prie de laisser de côté toute contestation, pour conférer désormais avec lui d'une manière amicale, et parcourir ensemble le champ des divines Écritures.

Au Seigneur vraiment saint et bienheureux évêque Augustin, salut en Jésus-Christ.

1. M'étant empressé de demander à notre saint

proposui, ut omnes qui legerint, sciunt me non temeritate et jactantia, sed præceptis Beatitude tuæ suscipere onus ultra vires meas. Quod in consensus sim, tuo iudicio derelinquo. Certe si imbecillitatem reprehenderis, voluntati veniam commolabis.

EPISTOLA CXIV.

AD AUGUSTINUM.

Resalut Augustinum, excusans quod liberius responderit, et rursum de eucurbia meminit, rogatque ut omisit contentiosis questionibus delinquit secum inveniam amice conferant, et placide veniensur in campo sacrarum Scripturarum.

Domino vero Sancto et Beatissimo Papæ Augustino, Hieronymus in Christo saltem.

1. Cum a sancto fratre nostro Firmo sollicitè que-

frère Firmus comment vous étiez, j'ai appris avec joie que votre santé était parfaite. A votre insu, je m'attendais à recevoir de vous une lettre, je pensais même y avoir droit ; mais il m'a dit qu'en ce moment vous n'étiez pas en Afrique. Je vous offre à mon tour mes humbles salutations, par l'intermédiaire d'un homme qui vous est si profondément dévoué ; je vous conjure en même temps d'avoir égard à ma confusion, et de vous souvenir que je fus contraint de vous répondre par vos ordres réitérés. Si la réponse est une faute, la provoquer est une faute beaucoup plus grave encore, souffrez que je vous le dise. Trêve cependant à de pareilles récriminations ; qu'une pure fraternité règne entre nous ; et désormais adressons-nous réciproquement, non des questions irritantes, mais des expressions de charité. Les saints frères qui servent avec nous le Seigneur vous saluent avec affection. Je vous prie de saluer respectueusement de ma part les saints qui portent avec vous le joug suave du Christ, et d'une manière spéciale le pieux et vénérable pontife Alipius. Que le Christ notre Dieu, dans sa bonté toute puissante, vous tienne à l'abri de tout mal et ne vous permette pas de m'oublier, seigneur vraiment saint et bienheureux pontife. Si vous avez lu mon commentaire de Jonas, j'espère que vous ne vous arrêterez plus à cette ridicule question de la courge. Si l'ami qui m'a le premier attaqué avec le glaive,

rem qui ageres, sospitem te letus audivi. Rursum cum tuis literas non dico sperarem, sed exigerem, nesciente te, ex Africa profectum te esse dixit. Itaque reddo tibi per eum salutationis officia, qui te unico amore complectitur ; simulque obsecro ut ignoscas pudori meo, quod diu ut rescriberem præcipienti negare non potui. Nec ego tibi, sed causa causa respondit. Et si culpa est respondisse, quæso ut patienter audias, multo major est provocasse. Sed facessant istiusmodi quarimonia, sit inter nos pura germanitas ; et deinceps non questionum, sed caritatis ad nos scripta mittamus. Sancti fratres qui nobiscum Domino serviunt affatim te salutant. Sanctos qui tecum Christi leve trahunt jugum, præcipue sanctum et suspiciendum (al. *suscipiendum*) papam Alipium, ut meo obsequio salutes, precor. Incolumem te et memorem mei, Christus Deus noster inætur omnipotens, domine vere sancte et beatissime papa. Si legisti librum explanationum in Jonam, nolo quod ridiculam incurbitæ non recipias questionem. Sin autem amicus qui me primus gladio petiit, stylo repulsus est, sit humanitatis tua

s'est vu repoussé avec le stylet, la justice aussi bien que la générosité veulent qu'on s'en prenne à l'attaque et non à la riposte. Exerçons-nous, si cela vous est agréable, dans le champ des divines Ecritures sans nous causer réciproquement aucun ennui.

LETTRE CXV.

AUGUSTIN A JÉRÔME.

Il répond avec plus de soin et de détail aux diverses lettres de Jérôme sur l'interprétation du passage débattu de l'Épître aux Galates, et s'efforce de prouver que Pierre fut à bon droit et réellement réprimandé par Paul. Du reste, il lui demande pardon si par quelques paroles imprudentes il a pu blesser l'esprit de Jérôme, déclarant que ce n'est point par sa faute que sa lettre a passé par un grand nombre de mains avant de parvenir à celui pour qui elle était écrite.

Au seigneur bien-aimé et digne de tout honneur dans les entrailles du Christ, au saint frère et collègue dans le sacerdoce Jérôme, salut en Notre-Seigneur, Augustin.

1. Il y a longtemps que j'ai adressé à votre charité une assez longue lettre, répondant à celle que vous m'aviez envoyée par Astérius, votre saint fils, qui pour moi n'est plus seulement un frère, mais bien un collègue. J'ignore si elle aura eu la chance de vous parvenir ; ce que je puis néanmoins supposer d'après ce que vous m'écrivez : « Si celui qui m'a le premier attaqué avec

atque justitiam accusantem reprehendere, non respondeam. In Scripturarum, si placet, campo sine nostro invicem dolore ludamus.

EPISTOLA CXV.

AUGUSTINI AD HIERONYMUM.

Respondet accuratus epistolis Hieronymi, 105, 112 et 114 de interpretatione loci Epistolæ ad Galatas, confirans quod Petrus merito veraciterque reprehensus fuerit a Paulo. Cæterum deprecatur veniam, si dicitur forte incautiore Hieronymi animo offendi, excusans quod nulla sua culpa per multorum manus obambularit epistola priusquam ad eum cui scripta erat perveniret.

Domino dilectissimo et in Christi visceribus honorando, sancto fratri et compresbytero Hieronymo, Augustinus in Domino salutem.

1. « Jam pridem caritati tuæ prolixam epistolam misi, respondens illi tunc quam per sanctum filium tuum Asterium, nunc jam non solum fratrem, verum etiam collegam meum, misisse te recolis. Quæ utrum

le glaive, s'est vu repousser avec le stylet, la justice aussi bien que la générosité veulent qu'on s'en prenne à l'attaque et non à la riposte. » Je n'ai que ce léger indice pour conjecturer que vous avez dû lire ma lettre. La je déplorais, en effet, qu'une si grande discorde se fût mise entre deux hommes dont la grande amitié n'était nulle part ignorée dans le monde et faisait partout la joie des chrétiens. En cela je n'avais pas l'intention de vous adresser un blâme quelconque, je n'ai pas osé dire avoir reconnu qu'il y eût faute de votre part ; je gémissais sur la misère humaine, qui n'est jamais sûre de rester fidèle à ses amitiés, quelque fortes qu'elles puissent être. Votre réponse aurait dû surtout me faire savoir si vous m'aviez accordé le pardon que j'implorais. Il faut que vous me le disiez d'une manière formelle, quoique la figure riante de vos lettres semble me le signifier ; mais sont-elles parties après la lecture de la mienne, elles n'en disent absolument rien.

2. Vous me demandez ou plutôt vous m'ordonnez au nom de la charité fraternelle, de parcourir avec vous le champ des Ecritures, comme en nous jouant et sans nous causer d'ennuis réciproques. Pour moi, je regarde cela comme une chose sérieuse, et non comme un jeu. Si vous avez préféré cette dernière expression à cause de votre facilité dans cet exercice, j'avoue que

in manus tuas pervenire meruerit, adhuc nescio, nisi quod per fratrem sincerissimum Firmum scribis si ille qui te primùm gladio petiit, stylo repulsus est ; ut sit humanitatis meæ atque justitiæ, accusantem reprehendere, non respondeam. » Hoc solo tenuissimo incipio utcumque conjicio legisse te illam epistolam meam. In ea quippe deploravi tantam inter vos existitiam discordiam, de quorum tanta amicitia, quaque verum eam fama diffidant, caritas fraterna gaudebat. Quod non feci reprehendendo in aliquo germanitatem tuam, cuius in ea re aliquam culpam me cognovisse non ausus sum dicere ; sed dolendo humanam miseriam, cuius in amicitia mutata caritate retinendis, quantalibet illa sit, incerta permanens est. Verum illud malueram tuis nosse rescriptis, utrum mihi veniam quam poscebam, dederis. Quod apertius mihi intimari cupio, quamvis hilarior quidam vultus litterarum tuarum, etiam hoc me impetrasse significare videatur ; si tamen post lectam illam missa sunt, quod in eis minime apparet. »

2. « Pèls, vel potius fiducia caritatis jubet, ut in Scripturarum campo sine nostro invicem dolore ludamus. » Equidem quantum ad me attinet, serio nos ista

pour ma part j'implore quelque chose de plus de votre bonté puissante, de votre sagesse appuyée sur une si vaste érudition, de votre courtoisie, de votre longue expérience, de vos ingénieuses et patientes études : vous à qui l'Esprit saint a donné non-seulement sa grâce, mais encore une inspiration dans ces grandes et laborieuses recherches, venez à mon secours ; car je ne joue pas dans le champ des Ecritures, j'en grave avec peine les cimes élevées. Si toutefois, à raison de la douce gaieté qui doit toujours régner entre des amis dissertant ensemble, vous avez cru devoir employer cette agréable image, enseignez-moi, je vous prie, de quelle manière nous pouvons y parvenir, soit que le sujet de nos entretiens se présente ouvert et facile, soit qu'il nous offre des points ardu et pénibles à graver. Dans le cas alors où s'éleverait entre nous une question capable de nous émouvoir, non par un défaut de vigilance, mais par une certaine lenteur d'esprit, nous aurions encore la liberté de soutenir chacun notre opinion sans encourir le soupçon de parler par vaine jactance, comme si nous cherchions à nous faire un grand nom en attaquant des hommes illustres. Si dans la chaleur de la réfutation un mot âpre est lancé, qu'il soit rendu tolérable par la douceur habituelle de notre discours ; trempons-le dans le miel, pour ne point paraître enfoncer le glaive. N'aurions-

quam ludo agere mallem. Quod si hoc verbum tibi propter facilitatem ponere placuit, ego fateor majus aliquod expecto a benignitate virum tuarum, prudentia sua tam docta, et otiosa, annosa, studiosa, ingeniosa diligentia ; hæc tibi non tantum donante, verum etiam dictante Spiritu Sancto, ut in magnis et laboriosis questionibus, non tantquam indetem in campo Scripturarum, sed in modibus athletæ adjuves. Si autem propter hilaritatem, quam esse inter carissimos discentes decet, putasti utendum esse ludamus, sive illud apertum et planum sit, unde colloquium, sive arduum atque difficile, hoc ipsum edoce, obsecro te, quoniam modo assequi valeamus ; ut cum forte aliquis nos movet, quod nobis, et si non tantum attendentibus, caris tardius intelligentibus non probatum est ; et quid nobis videatur contra conamur asserere, si hoc aliquanto securiore libertate dicamus, non indicamus in suspitionem præteritis jactantie, quasi nostro nomini famam, viros illustres accensando, queramus. Si autem aliqui asperum refellendi necessitate depromptum fuerit, quo tolerabile fiat, leniore circumfundamus eloquio, ne litium melle gladium stringere videamur (al. *judicemur*). Nisi forte ille modus